

SITUATION

Le projet remet l'ensemble du château dans son état original. Avec la destruction de l'aile ouest de l'existant, les relations entre les éléments du jardin, le château, sa maison principale et le bâtiment agricole reprennent leur équilibre original.

Un nouveau volume s'implante, se détachant de l'ensemble existant avec un dégagement généreux vers le ouest de la parcelle.

Cette implantation permet les accès de livraisons, parking et déchets directement depuis la route, et libère l'espace intérieur de la parcelle de toutes circulations de véhicules.

L'espace restant entre le nouvel édifice et le château devient une couche verte paysagère qui valorise les vergers existants et organise les relations et les accès à l'intérieur du clos du Château.

Ce nouveau centre du clos du château devient le vide vert entre les bâtiments, mettant en évidence les arbres existants et la relation du bâti avec le paysage fortement marqué par la présence du lac de Neuchâtel.

BATIMENT

Le nouveau bâtiment suit la pensée naturelle du site. Le rez-de-chaussée est dédié aux activités publiques et l'entrée principale est directement accessible depuis le jardin du château.

L'accueil nous amène naturellement aux espaces communs de séjour et du restaurant. Ces deux espaces ont une relation spéciale avec l'extérieur. Le séjour s'ouvre vers une terrasse qui donne sur l'axe du jardin. La liaison visuelle entre ces deux espaces invite à une nouvelle utilisation du jardin, encourageant les promenades à l'extérieur. Le restaurant est totalement exposé au sud. La vue magnifique et la parfaite exposition solaire transforme le balcon du restaurant en un vrai solarium. La partie nord du rez-de-chaussée, avec moins d'exposition solaire, est occupée par la zone administrative et les espaces d'activités collectives. La cuisine se situe à l'ouest avec une entrée directe depuis la route.

L'entrée au parking se fait directement depuis la route la Riaz. Le dépose-minute peut se faire sous un couvert ou directement dans le parking.

Aux étages, les cours vitrées confèrent aux unités d'accompagnement une ambiance agréable et lumineuse, occasionnant des relations visuelles des circulations et entre les étages. Les espaces communs des unités se situent également au sud, avec vue sur le lac et exposition solaire optimale.

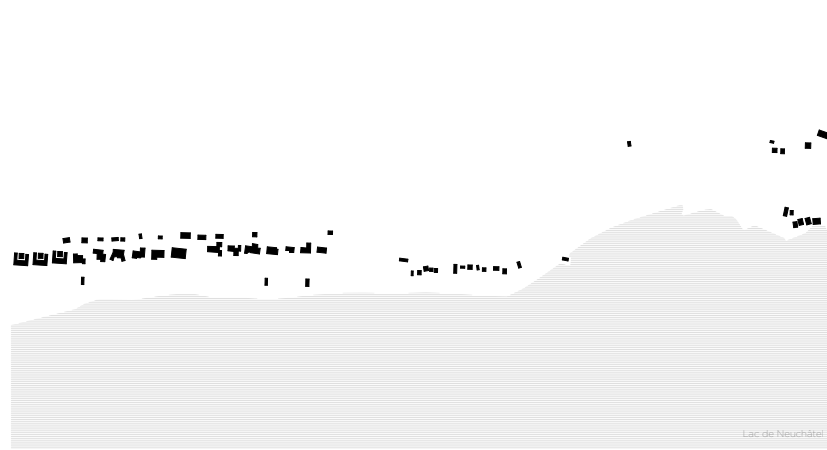
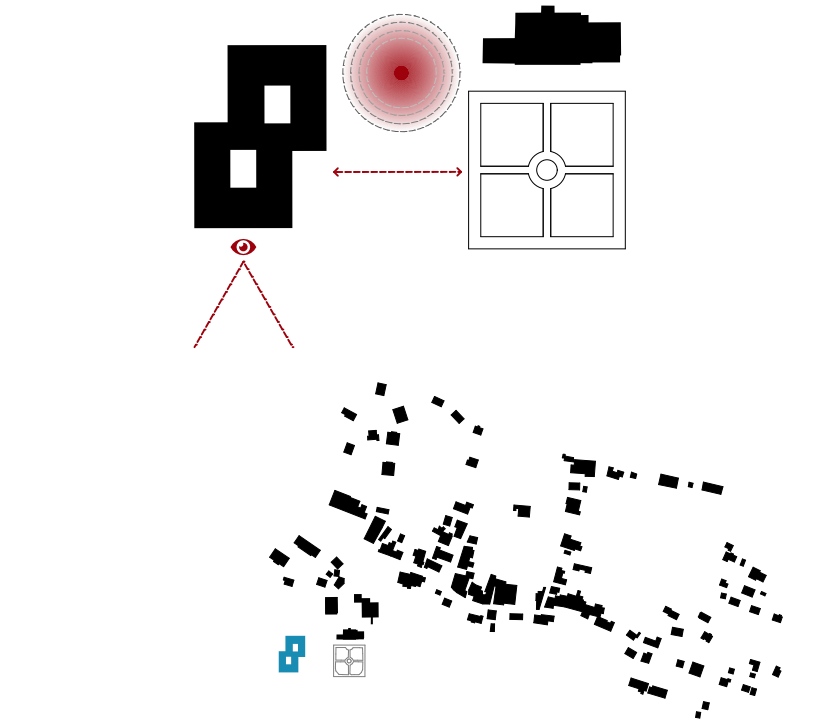
Les liaisons verticales sont garanties par 2 cages d'escalier. Une plus centrale, d'utilisation publique, et une autre située au nord, pour l'utilisation du personnel. Au rez-de-chaussée, côté nord, une liaison chauffée entre l'EMS et le château est possible.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

L'accent mis sur les aménagements extérieurs définit le projet. La volonté de cadrer les arbres de valeur significative dans une logique de grand jardin non-muré, va créer un nouveau cœur du clos du château. L'axe est-ouest du jardin existant sera prolongé jusqu'au séjour de l'EMS. Une deuxième fontaine sera mise sur ce même axe. Les arbres fruitiers abattus pour la construction du bâtiment seront tous remplacés. Des bancs et endroits de détente seront distribués sur la parcelle de façon à profiter de la situation paysagère privilégiée, rendant le jardin convivial.

MATERIALITE

L'image minérale du bâtiment suit l'image de l'ensemble bâti existant. Le nouveau bâtiment a une structure béton sur laquelle est soutenue la façade ainsi que des éléments préfabriqués, également en béton. Telles que les fenêtres du château, les fenêtres de l'EMS ont des volets, créant un aspect domestique dans les chambres. Les cours intérieures, plutôt boisées, donneront au bâtiment une ambiance chaleureuse.



1:5000
1500 0 5 125 25
+/- 0.00 = 461.50 m s.m.



SITUATION



